

Le Grand Narbonne investit 555 000 € pour des aménagements dans onze communes

Suite au Conseil communautaire du **20 juillet**, les élus ont voté un total de **555 000 €** de fonds de concours pour **soutenir des travaux de réhabilitation ou d'aménagement** dans **onze communes** du Grand Narbonne.

Ainsi, la Communauté d'agglomération investit sur l'aménagement d'espaces publics et les centres villes au travers de l'opération cœurs et traversées de village. Cinq communes dont **Raissac-d'Aude, Port-la-Nouvelle, Peyriac-de-Mer, Leucate et Fleury d'Aude** bénéficieront d'un total de **301 000 €** pour la réalisation de travaux visant à **rénover des espaces en centre-ville** : aménagement de rue, places, parvis etc.

Les communes de **Cuxac-d'Aude, Marcorignan, Sigean, Saint-Marcel-sur-Aude, Ventenac-en-Minervois et Villedaigne** recevront quant à elles plus de **254 000 €** pour la réfection **des axes traversant** leur agglomération.

« *En subventionnant les travaux de cœurs et traversées de village, la Communauté d'agglomération **améliore le cadre de vie des habitants du Grand Narbonne** avec des espaces publics aménagés pour renforcer le lien social, des centres-villes plus vivants pour développer des activités économiques et commerciales, enfin un cadre de vie et des axes de circulation rénovés dans le respect du patrimoine architectural de notre territoire* », souligne **Jacques Bascou**, Président du Grand Narbonne.

Les communes disposeront d'un délai de **deux ans pour la réalisation des travaux d'aménagement**. À l'occasion de ces chantiers et par souci d'économie, le Grand Narbonne interviendra également sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement afin de réaliser les réhabilitations nécessaires.